

N°706
DU 21 AU 27 SEPTEMBRE 2013

1,5€

10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07
Tél.: 01 45 56 77 52

hebdo@parti-socialiste.fr

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION ET DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION • Olivier Faure
• CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION •
Florence Bonetti • RÉDACTRICE EN CHEF
Stéphanie Platat • RÉDACTRICE-REPORTER
Sarah Nafti • PHOTO • Philippe Grangeaud
• AFP • Mathieu Delmestre • MAQUETTE
Florent Chagnon (79 44) • FLASHAGE ET
IMPRESSION PGE (94) Saint-Mandé
• N° DE COMMISSION PARITAIRE : 0114P11223
• ISSN 127786772
"L'hebdo des socialistes" est édité
par Solfé Communications,
tiré à 26 000 exemplaires



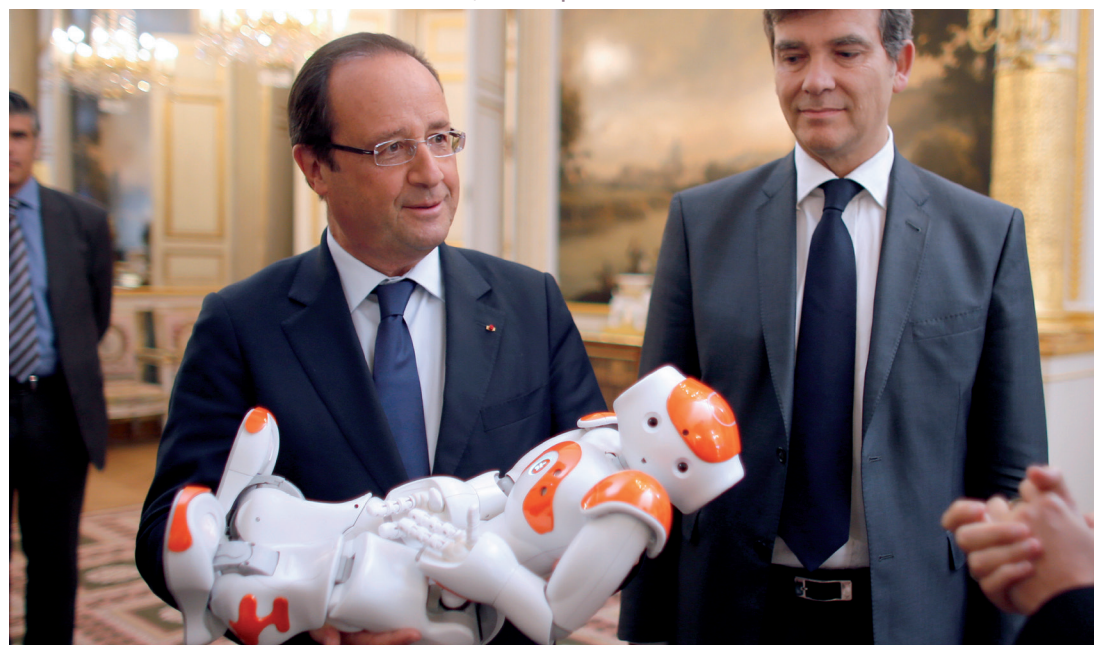
Actualité
INTERVENTION DE FRANÇOIS HOLLANDE
Pages 2

Actualité
LA NOUVELLE FRANCE INDUSTRIELLE
Page 3

SYRIE, CHÔMAGE, INDUSTRIE, FISCALITÉ, **Un président sur tous les fronts**



Conférence sur la nouvelle France industrielle, le 12 septembre 2013



L'AGENDA

PRIMAIRES CITOYENNES

Les 13 et 20
OCTOBRE 2013
C'EST VOUS QUI
DÉCIDEZ !

**À Aix-en-Provence,
Béziers,
Le Havre,
Marseille**

Retrouvez l'agenda sur parti-socialiste.fr

« Je veux que mon pays compte »

François Hollande s'est exprimé lors d'une interview accordée dimanche 15 septembre. Syrie, fiscalité, entreprises, sécurité, le président de la République a répondu sur tous les sujets d'actualité et a réaffirmé son objectif d'inverser la courbe du chômage pour fin 2013.



Syrie

François Hollande estime que « la Syrie, est la tragédie la plus grave du début du XXI^e siècle : « 120 000 morts, la moitié de la population déplacée, 2 millions de réfugiés. Et puis, le 21 août, dans ce cortège d'horreurs, il y a eu un massacre chimique 1500 civils, femmes, hommes, enfants tués. » Pour ces raisons, « une réaction était nécessaire ». « Nous avons menacé d'utiliser la force, à travers des frappes, explique-t-il. S'il n'y avait pas eu de réaction, qu'est ce qu'il se serait passé ? Bachar El-Assad aurait donc continué à gazer la population. La pression que la France, et pas seulement elle, a exercée a convaincu la Russie de prendre une initiative, tant mieux, ajoute François Hollande. Elle a permis d'avoir un accord. Je considère que c'est une étape importante mais ce n'est pas le point d'arrivée. » Avec les États-Unis et la Grande-Bretagne, la France va travailler à l'élaboration d'une résolution du Conseil de sécurité, afin de traduire l'accord négocié entre les États-Unis et la Russie « de manière à faire en sorte que les vérifications sur place puissent être faites » et en intégrant « la menace de sanctions ». Désormais, « la menace de sanctions n'est plus portée par des pays mais pourrait l'être par le Conseil de sécurité des Nations unies ». Pour le président, la priorité est d'arrêter ce conflit « la prochaine étape ça doit être de trouver la solution politique », ce qui pourrait se faire dès la prochaine Assemblée générale de l'ONU fin septembre. Et selon lui, la meilleure façon d'aboutir, c'est « d'être sûrs que ceux qui vont être chargés de la transition soient des démocrates » car « il ne s'agit pas d'installer ceux que nous avons combattus au Mali ou en Libye ».

Lutte contre le chômage

Sur l'inversion de la courbe du chômage « on est tout près du but », a réaffirmé François Hollande. « À travers les emplois d'avenir pour les jeunes, les emplois aidés pour l'ensemble des gens qui sont au chômage depuis trop longtemps, avec les contrats de génération, avec le crédit d'impôts pour la compétitivité des entreprises, avec l'accord entre partenaires sociaux que nous avons transcrit dans une loi, nous avons donné de la compétitivité, nous avons mis de l'emploi, nous avons assuré pour les jeunes comme pour les moins jeunes une possibilité d'avenir. » Mais « ça reste difficile, parce qu'il n'y a pas de croissance ». « Je dois faire en sorte d'améliorer le marché du travail pour que les salariés soient mieux protégés et que les entreprises aient plus de souplesse. »

Impôts

« Nous avons dû faire des efforts pour réduire les déficits », concède François Hollande. En accord avec la Commission européenne,

le président a décidé de « prendre un peu plus de temps pour réduire les déficits, parce que l'essentiel, c'est la croissance et l'emploi. » La croissance commence à redémarrer, « tout mon objectif, c'est d'accompagner le processus ». François Hollande explique : « Il y a eu des augmentations d'impôts depuis deux ans de la part de la majorité précédente, 30 milliards, de la part de la majorité actuelle, 30 milliards. C'est beaucoup. » Mais « il y avait ce déficit à réduire et des dépenses nécessaires à assurer. » En 2014, plutôt que de continuer à augmenter les impôts, le président a choisi « de faire d'abord des économies, sur le budget de l'État, sur la Sécurité sociale ». Ainsi, tous les budgets des ministères ont été réduits de 2 % sauf l'éducation, l'emploi et la sécurité. « Le budget de l'État va baisser en 2014 par rapport à 2013 pour la première fois ». Concernant la TVA, il rappelle qu'« elle avait été portée par mon prédécesseur à 21,2% ». François Hollande a annulé cette augmentation « pour ne pas peser sur la consommation des ménages ». Reportée au 1^{er} janvier 2014, la hausse n'amènera pas la TVA à 21,2 % mais à 20 %. En outre, le président a choisi d'augmenter le quotient familial « qui touche les ménages aisés » plutôt que de plafonner les allocations ou d'augmenter la CSG. « Ce seront les deux seules augmentations d'impôts », assure-t-il. Pour 2014, « les premières tranches du barème vont être allégées » et « aucune taxe nouvelle ne sera introduite ».

Transition écologique

Interrogé sur la taxation du diesel, François Hollande a estimé que « ce n'est pas rendre service à l'écologie que de la réduire à des impôts ». En effet, « l'écologie est une obligation, c'est aussi une opportunité. Nous devons réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité, réduire la consommation du pétrole. La transition écologique peut être une opportunité industrielle considérable. » Et le président de rappeler que « la contribution énergie climat intégrera toutes les énergies dont le gazoil, mais pas pour 2014 ». Il s'engage à ce que « chaque fois qu'un impôt augmente d'un point de vue écologique, il doit y avoir un impôt qui baisse » avant de promettre prochainement un crédit d'impôt pour la rénovation thermique.

Économie

« Je veux que mon pays compte et on ne peut compter que si on a une économie forte », affirme François Hollande. « Si on veut des emplois, il faut des entreprises. Je ne les assiste pas. L'avenir des entreprises c'est l'avenir de l'emploi des salariés. Il faut qu'elles se sentent soutenues, nous avons besoin de tout le monde pour avoir une perspective de redressement et de croissance. » Sur la fin de la défiscalisation des heures supplémentaires, il remarque que « quand une entreprise pouvait payer moins cher une heure supplémentaire qu'une heure normale d'un salarié recruté, elle prenait l'heure supplémentaire ». Cette mesure « a coûté 100 000 emplois ».

Extrémisme

« La France est regardée comme ayant des principes fondamentaux, relève le président. Il y a des digues, des règles. Le 21 avril 2002, je ne me suis pas posé de questions, j'ai appelé à voter Jacques Chirac, et je ne le regrette pas. Ce qui nous rassemble, c'est la démocratie, une conception commune de la France et de la République. » Concernant l'affaire du bijoutier de Nice, François Hollande a insisté : « c'est à la justice de faire justice, à personne d'autre. Dans cette affaire, je vois l'exaspération et la colère, mais il faut la justice, toute la justice, rien que la justice. »

L'égalité femmes-hommes par la loi

Le Sénat a adopté le projet de loi visant à combattre les inégalités entre les hommes et les femmes en première lecture mercredi 18 septembre. La ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem veut qu'on atteigne l'égalité des sexes en 2025. « *L'échéance est transparente, ambitieuse, mais réaliste. Nous affirmons que l'égalité est un tout, un ensemble cohérent de causes et de conséquences qui part de l'éducation et de la responsabilité parentale pour aller jusqu'aux violences, en passant par l'égalité professionnelle, et l'égalité d'implication des femmes et des hommes dans la sphère domestique* », ajoute la ministre.

Aujourd'hui encore les inégalités sont criantes : 80 % des tâches domestiques sont assurées par les femmes ; un écart de rémunération de 27 % en moyenne les sépare des salaires des hommes ; elles constituent 80 % des salariés à temps partiels mais ne sont présentes qu'à 23 % dans les conseils d'administration des entreprises du Cac 40. Le projet de loi prévoit de favoriser l'égalité professionnelle, d'abord en aidant à un meilleur partage des responsabilités parentales, et en assurant l'effectivité des règles en matière d'égalité professionnelle. Il réforme notamment le congé parental, plus incitatif pour les pères. À

partir du 1^{er} juillet 2014, dès le premier enfant, les parents pourront cumuler un an de congé parental, à condition de prendre six mois chacun. Et dès le deuxième enfant, le congé parental pourra être de trois ans, à condition que le deuxième parent prenne six mois. Sinon, il sera raccourci à deux ans et demi. En outre, l'offre d'accueil de la petite enfance sera renforcée de 275 000 places dans les cinq ans à venir. Des mesures seront prises pour mieux protéger les femmes enceintes et les hommes en congé parental dans l'entreprise. Par ailleurs, les entreprises qui ne respectent pas l'égalité ne pourront plus soumissionner aux marchés publics.

Une partie du projet de loi vise également à mieux protéger les femmes seules confrontées à des impayés de pensions alimentaires en créant progressivement une garantie publique contre ces impayés. Plusieurs articles permettent de mieux lutter contre les violences faites aux femmes, avec notamment l'inscription dans la loi du principe de l'éviction du conjoint violent du foyer. « *Nous ne sommes pas là pour mener la guerre des sexes, estime Najat Vallaud-Belkacem. Mais nous avons la responsabilité historique d'accélérer sur la route vers l'égalité.* »

CONSUMMATION

Mieux protéger le consommateur

Le Sénat a adopté en première lecture le projet de loi sur la consommation, présenté par Pierre Moscovici et Benoît Hamon. Il vise, par neuf mesures principales, à rééquilibrer les pouvoirs entre consommateurs et professionnels :

- **Création d'une action de groupe.** Celle-ci va permettre aux consommateurs d'obtenir collectivement réparation économique pour les préjudices commis par des entreprises. L'action de groupe sera prise en charge et organisée par les associations de consommateurs agréées.
- **Lutte contre les clauses abusives.** La suppression d'une clause abusive dans un contrat pourra désormais être appliquée à l'ensemble des contrats identiques conclus par le même professionnel avec d'autres consommateurs.
- **Renforcer les moyens de la DGCCRF.** Les agents de la répression des fraudes auront de nouvelles habilitations : saisir le juge en référé, développer la pratique des clients mystères, appliquer de nouvelles sanctions administratives.
- **Renforcer les sanctions pour fraude économique.** Pour prévenir les tromperies économiques comme dans l'affaire de la viande de cheval, les sanctions seront alourdies. Les amendes pourront atteindre 10 % du chiffre d'affaires et de nouvelles peines complémentaires seront créées, prévoyant notamment l'interdiction d'exercer. Par ailleurs,

les Sénateurs ont adopté à l'unanimité un amendement soutenu par le gouvernement qui oblige à mentionner l'origine des viandes dans les plats préparés. « *Par l'adoption de cette disposition volontariste, la France est pionnière dans la bataille pour une plus grande traçabilité de l'origine des viandes* », s'est réjoui Benoît Hamon.

- **Lutter contre le surendettement.** Pour les achats supérieurs à 1 000 euros, un crédit amortissable devrait être systématiquement proposé comme alternative au crédit renouvelable.
- **Assouplissement des conditions de résiliation des contrats d'assurance,** qui pourront ainsi être résiliés à tout moment sans préjudice financier au bout d'un an et non plus à la date anniversaire.
- **Renforcement des droits sur Internet.** Dans le cadre du e-commerce, le délai de rétractation passera de 7 à 14 jours, et le délai de livraison ne pourra plus excéder 30 jours.
- **Extension des indications géographiques aux produits manufacturés.** Cette mesure permettra de mettre en valeur le savoir-faire associé à un lieu de production.
- **Développement des modes de consommation responsables.** Pour limiter le gaspillage en favorisant la réparation des appareils, le consommateur sera informé dès l'achat de l'existence et de la disponibilité de pièces détachées.

INDUSTRIE

« Les pixels de la nouvelle France industrielle »

Une voiture consommant moins de deux litres aux 100 km, un dirigeable pour transporter des charges lourdes, l'hôpital numérique, le TGV du futur... des projets, un peu fous, mais tellement porteurs d'avenir et aujourd'hui encouragés justement par le ministère du Redressement productif. Depuis un an, avec le Conseil national de l'industrie, les comités stratégiques de filières et les pôles de compétitivité, le ministère d'Arnaud Montebourg a travaillé à définir 34 plans, 34 secteurs qui forment la nouvelle France industrielle et feront l'économie de demain. « *Des plans qui sont autant de plans de bataille destinés à hisser la France au meilleur niveau dans la compétition mondiale* », a ainsi défini le président de la République lors de la conférence de présentation du renouvellement industriel français. Le PS a salué « *la mise en œuvre d'une politique ambitieuse et stratégique* ». En dix ans de droite, la France a perdu 750 000 emplois dans l'industrie, c'est parce qu'il était inconcevable de nous résoudre à vivre dans un pays sans usines et à abandonner nos capacités d'innovations, que

François Hollande a confié à Arnaud Montebourg la confection d'un pacte productif.

Ces 34 plans ont été retenus car ils répondent à trois priorités du quinquennat : la transition écologique et énergétique, l'innovation sur l'économie du vivant et les nouvelles technologies. Ils ne distinguent pas vieille industrie et nouvelle économie puisqu'on retrouve aussi bien la sécurité informatique que l'industrie textile. « *Redonner le goût de l'industrie et de l'innovation, engager la bataille du Made in France, c'est d'abord croire en nous-mêmes*, a affirmé Arnaud Montebourg. *C'est poser un regard résolument optimiste sur les capacités de notre pays à se redresser* ». Avec le pacte de compétitivité, la sécurisation du marché de l'emploi, la création de la banque publique d'investissement, la mobilisation de l'épargne, ces 34 plans sont un nouvel outil pour préparer l'avenir de la France. « *C'est un symbole d'unité, un symbole d'excellence, a conclu le président de la République, un symbole d'anticipation* ».

GARANTIR DANS LA DURÉE NOTRE SYSTÈME

- > Passage de 41,5 à 43 ans la durée de cotisation, à raison d'un trimestre tous les trois ans à partir de 2020.
- > Fiscalisation de la majoration de 10 % sur les pensions des retraités ayant élevé trois enfants et plus.
- > Impôt sur le revenu sur la majoration de 10 % des pensions des retraités ayant élevé 3 enfants et plus.
- > Mise en place d'un dispositif de pilotage pour étudier les évolutions de la réforme.

« Certains contestent cette augmentation de la durée de cotisation. Je leur dis franchement que je la préfère à la diminution du niveau des pensions »

Jean-Marc Ayrault

RENDRE NOTRE SYSTÈME PLUS JUSTE

- > Validation d'un trimestre de cotisations à partir de 150 heures au Smic au lieu de 200.
- > Report des cotisations non utilisées pour valider un trimestre l'année suivante.
- > La majoration de 10 % des pensions pour les parents de plus de 3 enfants sera forfaitisée et calculée par enfant, pour bénéficier davantage aux femmes.
- > Les apprentis valideront un nombre de trimestres de retraite correspondant aux trimestres travaillés.
- > Les jeunes seront aidés dans leur rachat de leurs périodes d'études post-bac.
- > Assimilation des périodes de formation professionnelles et des périodes de chômages indemnisées à des périodes d'assurance.
- > Relèvement du seuil de versement du minimum contributif de 1 028 euros à 1 120 euros.

« Comment admettre que les femmes aient aujourd'hui une retraite inférieure de près de 30 % à celle des hommes ? »

Jean-Marc Ayrault

PRÉVENIR ET PRENDRE EN COMPTE LA PÉNIBILITÉ

- > Création d'un compte personnel de prévention de la pénibilité dès 2015 ouvert à tous les salariés du privé. Il bénéficiera à 20 % des salariés.
- > Les points accumulés durant la carrière pourront être transformés en temps de formation pour se réorienter vers un emploi moins pénible.
- > Un maintien de rémunération pourra être financé quand le salarié prend un mi-temps.
- > Le dispositif sera financé par une cotisation employeur.
- > Les salariés du privé déjà proches de la retraite verront leurs points acquis doublés.

« L'objectif est d'abord de permettre à un maximum de personnes de sortir du travail pénible avant que celui-ci n'entraîne des conséquences irréversibles sur leur santé »

Jean-Marc Ayrault

RENDRE NOTRE SYSTÈME PLUS SIMPLE ET PLUS LISIBLE

- > Création d'un compte retraite unique pour chaque Français. Associé à un simulateur de retraite en ligne, il permettra à chacun de savoir où il en est.
- > Création d'une demande unique de retraite en ligne avec une déclaration préremplie.
- > Développement des accueils inter-régimes
- > Simplification du paiement des pensions

« La création de ces outils et de ces procédures simplifiées permettra de diminuer le coût de gestion des régimes. Ce sera une économie substantielle »

Jean-Marc Ayrault